Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le 30/01/2024

ID: 074-217401280-20240123-DM\_001\_2024-AU



Mairie de FILLINGES 858 route du Chef-lieu 74250 FILLINGES ☎ 04.50.36.42.65

## **DECISION DU MAIRE**

N° 001-2024

## **OBJET:** Contrat de location

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

CONSIDERANT qu'une personne avait fait une demande de logement,

## DECIDE

ARTICLE 1:

Un contrat de location de 6 ans à compter du 08 janvier 2024 a été conclu pour l'appartement n° 207 de la Résidence La Sapinière moyennant la somme de

420.00 euros au titre du loyer et de 15 euros au titre des charges.

**ARTICLE 2:** 

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et

sera affichée en Mairie.

**ARTICLE 3**:

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de

Haute-Savoie.

Fillinges, le 23 janvier 2024

Le Maire Bruno FOREL

Acte exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture de Haute-Savoie (74), le et de la publication le